

Séance du 11 décembre 2017 – Conseil Communal de Founex

Concerne : Budget de la commune de Founex 2018

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers.

Le Budget 2018 de la commune de de Founex présente un 1er déficit probable de CHF 782'412.- en conséquence de quoi le budget n'est pas équilibré.

Le Plan d'Investissement → Annexe III - indique des investissement prévus à une hauteur de CHF 45 millions durant la Législature 2016-2021.

Le plafond d'endettement maximum voté par le Conseil est de CHF 48 millions pour des emprunts et engagements hors bilan et en conséquence entraîne la Commune dans une spirale de dépenses.

Au regard de ce qui précède, je vous exprime mes vives inquiétudes quant aux conséquences de ces dépenses sur la santé Financière de la Commune.

· Dans l'Annexe III on constate que:
CHF 37 millions d'investissements sont prévus pour la période 2018-2020 dont CHF 10M pour des projets concernant le seul Centre Sportif.

Ceci nécessite des emprunts de CHF 25 millions pour les années 2018-2020 et augmentera les emprunts totaux à CHF 36 millions en 2021 ainsi que le montant total d'investissement au Bilan à CHF 56 millions en 2021 (pour un revenu annuel de la commune de CHF 32 millions (hors charges)

· L'annexe IV et V. 'Planification Financière basée sur le plan des Investissements' montre l'évolution de l'endettement total sur 5 ans, on constate que :

- Dans l'Annexe IV. L'endettement total par habitant et de 5'570 en 2017 et augmentera à 16'108 en 2022 soit +189%*

- Dans l'Annexe V. L'endettement total par habitant augmentera à CHF 13'131 en 2022 soit +135%

- Dans l'Annexe IV et V, les tableaux des ratios soulignent l'évolution négative que prennent les différents ratios

* = (l'endettement moyen des Communes Vaudoises est d'environ CHF 5'500 (2016).

Mesdames et Messieurs,

La question qui se pose est de savoir:

· Si notre Commune de Founex a vraiment besoin d'investissement d'un montant de CHF 45 Millions des dépenses entre autre :

- -concernant des infrastructures sportives (football et tennis) d'un montant de CHF 10M entièrement financé par la Commune de Founex qui va devoir s'endetter alors que les usagers de ces infrastructures viennent également de communes voisines

Plus concrètement je parle des infrastructures suivantes :

investissement prévues pour les années 2018-2019 pour des terrains synthétiques de football (aux normes 1ère ligue !) et gradins de 3.5M, un refuge à 1M, un place de jeux à 700 milles et une halle de tennis à Chf 5 M qui par ailleurs vérification faite correspondent à des infrastructures de luxe (prix supérieur au prix moyen du marché)

· Dans la séance sur le PGA (aménagement du territoire) du 5 décembre 2017 les Conseillers ont suggéré un Centre Multisport en Terre Sainte (et non seulement tennis et Football)

Je suggère que nous travaillions de manière plus constructive, ce type d'infrastructure peut-être réalisé avec la participation des communes voisines comme c'est le cas pour la piscine / patinoire, la déchetterie – nous pouvons aussi faire appel à des fonds régional / intercommunal comme l'a fait la commune de Coppet pour les terrains synthétiques des Rojalets, pris en partie sur des fonds intercommunaux.

Y–a-t-il une raison pour cette précipitation vers des dépenses aussi considérables et non nécessaires ?

Cette dette, nécessitera-t-elle une augmentation des points d'impôts pour la commune ??

· J'estime plus raisonnable de préserver des réserves en Capital pour d'éventuels besoins ou imprévus par ex. des catastrophes naturelles ou des projets qui vont plus dans le sens de la durabilité et avec un retour sur investissement.

En conclusion, réfléchissons ensemble sur des véritables besoins pour construire le futur de Founex, en faisant des investissements dans des proportions raisonnables sans se précipiter dans des projets sans justification majeurs ni urgence.

Merci pour votre attention.